

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE 2013-2018.

Déclaration de politique générale

Durant la législature 2012-2018, la gestion de la commune de Beloeil s'articulera autour des priorités suivantes :

1. Créer un véritable esprit d'équipe

Pour bien servir la population, il est important de travailler à des objectifs communs. Quelles que soient les opinions politiques de départ, il est important que les idées et les actions qui en découlent se rejoignent. Il faut donc dépasser les différences et unir les efforts.

Trop souvent, on identifie la commune à son bourgmestre, à ses échevins. Mais le véritable moteur, c'est le personnel. Chaque agent communal est important dans le rôle qu'il joue. Nous avons choisi de développer une politique des ressources humaines dynamique, volontaire qui place chaque membre du personnel à la bonne place pour qu'il se sente bien dans sa mission et rende à la population le service qu'elle est en droit d'attendre.

2. Développer la communication

L'équipe communale se complète aussi de tous les citoyens. Un fossé sépare fréquemment les citoyens du pouvoir public le plus proche qui est la commune.

En premier lieu, nous allons instaurer un droit d'interpellation au conseil communal pour tous les citoyens. Nous allons ensuite instituer une dizaine de commissions dans les différents domaines de la vie communale sous la houlette des échevins.

Avec le conseil des enfants, le conseil des Aînés et demain celui de la jeunesse, nous tâcherons de faire de notre entité un lieu de vie agréable et solidaire. Nous allons donc essayer de rapprocher le citoyen de la commune, en créant un service de renseignement téléphonique, en assurant la parution d'un bulletin communal régulier et ouvert à toutes les sociétés (notamment à la minorité).

3. Développer nos moyens

Rien ne se fait sans moyens et bien que le côté humain soit notre priorité, tout a un coût.

En matière de finances communales, nous ne disposons pas des moyens des grandes villes.

Pourtant nous avons pris l'option de ne pas alourdir la fiscalité communale. Cela suppose l'application de règles simples :

- Faire des prévisions budgétaires en fonctions de nos moyens = équilibre*
- Utiliser nos ressources à bon escient = économie*
- Savoir ce que nous coûteront nos projets = évaluation*
- Trouver des moyens supplémentaires = recherche*

4. Renforcer la solidarité

L'avenir d'une commune, ce sont ses habitants, petits et grands. Notre mission est d'aider les plus démunis. Beaucoup de familles souffrent de la crise en silence. Les perspectives ne sont pas très réjouissantes et nos services d'aide sociale seront sans aucun doute appelés à devoir faire face à encore plus de précarité. Dans cette matière, nous souhaitons renforcer ce qui existe et développer de nouvelles initiatives.

En matière de logement, le défi est d'importance : trouver un logement décent pour un jeune ménage tient du parcours du combattant. Les prix des terrains et des maisons entraînent une hausse exagérée des loyers et permettent à des propriétaires peu scrupuleux de louer des taudis au prix fort : c'est intolérable et pourtant ça se passe aussi chez nous ! Nous lutterons contre ces comportements.

5. Préparer l'avenir

L'avenir n'appartient à personne. Mais il doit se construire en priorité pour les enfants. Car la meilleure manière d'aider une société à avancer vers le progrès, c'est de préparer les générations suivantes. En matière d'éducation, d'activités parascolaires, de sport et de culture, nous investirons pour renforcer tout ce qui peut contribuer à l'épanouissement de tous les enfants, quels que soient les moyens financiers de leurs parents.

La commune assure des missions fondamentales dans ce domaine. Nos crèches, notre enseignement communal, nos bibliothèques, notre académie, notre foyer culturel sont la base de notre action. Nous entendrons les propositions des responsables, nous serons aux côtés du personnel pour les aider dans leur mission.

6. Assurer une sécurité maximale

La sécurité des citoyens est une des préoccupations principales. Mais c'est aussi un des domaines les plus difficiles à assurer. La protection des personnes et des biens relève de la mission des services de police et d'incendie. Mais les autres services communaux doivent collaborer pleinement à cette mission :

- en mettant en œuvre des politiques pour limiter les incivilités et la montée de la délinquance ;*
- en activant un plan de sécurité routière qui limite les risques d'accident : aménagements routiers, prévention et au-delà répression pour ceux qui n'ont pas compris qu'ils se mettent et mettent les autres en danger ;*
- en dotant le service incendie de moyens humains modernes et performants, mais aussi en assurant une indispensable coordination entre ses composantes.*

7. Embellir notre espace de vie

L'entité de Beloeil est celle de Wallonie Picarde où la nature a conservé le plus d'espace. Notre environnement, c'est aussi nos maisons, nos chemins, nos bâtiments communaux, nos espaces publics. Nous devons en profiter car cela fait partie des avantages de la vie rurale, mais aussi préserver la qualité de notre milieu.

L'entretien et la propreté de nos bâtiments, de nos voiries, de nos parterres devront faire l'objet de toute notre attention. L'image que nous offrons est importante pour notre entité, pour nos commerces, pour le tourisme, mais aussi pour les habitants qui sont les meilleurs ambassadeurs de leur commune.

8. Développer l'économie locale

A première vue, on pourrait penser que notre commune est peu développée sur le plan économique. Mais en y regardant de plus près, on trouve dans le secteur marchand, 250 PME qui occupent 750 personnes auxquelles on peut ajouter 850 emplois dans le secteur non marchand et 200 professions libérales. Cela nous fait au total 1800 emplois locaux. Notre objectif est de faciliter l'installation de nouvelles entreprises mais aussi de promouvoir celles qui sont là et ne demandent qu'à travailler.

Le secteur du tourisme doit aussi se développer : c'est une activité économique à part entière. Pour attirer le reste du monde : des lieux prestigieux, des sites naturels, un service de tourisme ; il ne manque que les investisseurs.

Enfin, l'implantation de nouvelles entreprises dans le futur zoning Polaris retiendra toute notre attention pour qu'un maximum des emplois à créer revienne à nos citoyens.

9. Promouvoir la culture, les sports et la vie associative

La vie associative de notre entité est particulièrement riche. Dans de nombreux domaines l'entité de Beloeil peut compter sur des sociétés dynamiques, soutenues par des bénévoles qui font partager leur passion. En matière sportive ou culturelle, nos infrastructures sont d'un très bon niveau pour une entité rurale.

Nous serons à l'écoute de toutes les sociétés, même les plus modestes, pour les soutenir dans leurs projets, assurer leur promotion, mettre à disposition des salles fonctionnelles ou assurer la sécurité de leurs manifestations. Nous veillerons aussi particulièrement à aider les clubs et associations afin qu'ils maintiennent des conditions accessibles à tous les enfants.